



Vol par accident

Par samatp97

Bonjour, je me posais une question.

Dans un cas hypothétique où je mettrais les objets d'un magasin dans ma poche (pour avoir les mains libres), dans l'intention de les payer à ma sortie, mais que j'oublie et que ça sonne au portique, quel risque est-ce que j'en cours, devrais-je simplement payer les objets initialement prévu, ou risque je des poursuites plus importantes ?

Merci à vous, bonne journée !

Par Henriri

Hello !

Samatp, quand je fais des "petites" courses sans prendre de sac il m'arrive de mettre des choses dans mes poches puis de les ressortir à la caisse pour les payer.

Mais après avoir franchi la caisse ou un portique de sécurité comment voulez-vous que le commerçant fasse alors la différence entre un éventuel "oubli" de bonne foi et un vol ?

Le cas échéant le commerçant serait évidemment et parfaitement en droit de me prendre pour un voleur et donc d'appeler la police pour porter plainte contre moi ! Il peut aussi choisir de traiter la cas à l'amiable.

NB : en droit un vol "par accident" ça n'existe pas.

A+

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si c'est la première fois et que vous payez immédiatement en vous excusant, il est possible que ce soit sans suite. Mais le commerçant est en droit d'appeler la police même pour un premier "oubli".

Par Isadore

Bonjour,

Le "vol par accident" n'existe pas. L'intention est nécessaire pour qualifier l'acte de délit.

Si vous mettez intentionnellement des objets dans vos poches et que vous tentez de sortir sans les payer, il va être compliqué d'expliquer que vous n'aviez pas l'intention de voler.

Mais même si le gérant du magasin pourrait faire preuve de clémence, il serait en droit de déposer plainte même à la première infraction.

Au passage il vaut mieux éviter d'être vu ou filmé en train de mettre des choses dans ses poches. Ne pouvant vous fouiller, en cas de doute sur vos intentions le personnel du magasin devrait faire venir la police.

Prenez un panier ou un sac pour faire vos courses. La plupart des magasins mettent des paniers à disposition de leurs clients.